

Séance publique du 17 mai 2005

Délibération n° 2005-2675

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'association Equi'sol - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le plan de mandat a retenu la mise en place d'un agenda 21 formalisant l'implication de la Collectivité dans les actions de développement durable et notamment de commerce équitable.

Un partenariat est aujourd'hui en place entre la Communauté urbaine et différentes associations intervenant dans ce domaine.

En mai 2003 a eu lieu la première édition des assises régionales du Commerce équitable réunissant plus de deux cents représentants des associations, des collectivités, des entreprises et des organisations professionnelles.

La communauté urbaine de Lyon a souhaité soutenir, en 2005, la préparation des deuxièmes assises régionales du Commerce équitable, organisées par un collectif d'associations animé par l'association Equi'sol, qui se tiendront du 9 au 12 mai 2005.

Cette manifestation, qui bénéficiera de l'intérêt médiatique de la quinzaine du Commerce équitable (du 30 avril au 15 mai), événement national, s'inscrit pleinement dans un cadre régional avec des ateliers se tenant à Lyon, Grenoble et Annemasse.

Les objectifs des assises régionales du commerce équitable

- partager les expériences : échanges entre acteurs européens,
- se faire connaître et reconnaître : garantie et traçabilité des filières équitables,
- créer une synergie entre les professionnels du Commerce équitable et les acteurs de la société,
- créer une dynamique régionale commune autour de projets opérationnels,
- créer un espace de débat autour des problématiques actuelles de l'échange équitable.

Le programme

Les deuxièmes assises régionales du commerce équitable s'organisent autour de quatre ateliers se tenant du 9 au 12 mai à Grenoble, à Lyon puis à Annemasse :

- lundi 9 mai : réalité économique du commerce équitable,
- mardi 10 mai : commerce équitable et collectivités territoriales,
- mercredi 11 mai : éducation au commerce équitable,
- jeudi 12 mai : échange d'expériences entre acteurs européens du commerce équitable.

Les enjeux pour la Communauté urbaine

- valoriser les démarches relatives au commerce équitable et au développement durable mises en œuvre par l'agglomération,
- positionner la Communauté urbaine comme un acteur impliqué dans le développement durable et plus particulièrement dans le commerce équitable,

- mettre en œuvre des synergies entre les actions de la direction des affaires économiques et internationales en matière commerciale et les initiatives liées au commerce équitable.

Le budget

Emplois	Montant (en € TTC)	Ressources	Montant (en €)
frais de personnels	18 900	ressources privées	4 000
frais d'organisation	23 500	ville de Grenoble	5 000
		ville de Lyon	5 000
		Conseil régional	15 000
		Grenoble métropoles	3 000
		conseil général de l'Isère	4 000
		Secrétariat général aux affaires régionales	1 000
		conseil général du Rhône	1 500
		conseil général de Haute Savoie	700
		Communauté urbaine	5 000
total	44 200	total	44 200

Les modalités

Il est proposé que la communauté urbaine de Lyon intervienne, en 2005, au profit de l'association Equi'sol à hauteur de 5 000 € pour permettre la réalisation des deuxièmes assises régionales du Commerce équitable ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Donne un avis favorable à la signature de la convention avec l'association Equi'sol et au versement d'une participation d'un montant de 5 000 €.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention d'application.

3° - La dépense correspondant à 5 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,